



Atteinte à la vie privée

Par **Nadine DORMOIS**, le **12/06/2018** à **00:27**

Bonjour,

Un client insatisfait a trouvé mon adresse personnelle je ne sais comment, il est venu sonner chez moi, à pris des photos de ma terrasse à l'intérieur de la résidence et me menace.

Est ce que ce comportement) présente une atteinte à ma vie privée et de ce fait, je peux porter plainte?

Merci

Par **Visiteur**, le **12/06/2018** à **07:50**

Bonjour

Vous ne donnez pas assez d'éléments...

Vous lui avez ouvert ?

A-t-il commis une effraction ?

Que pourrait-il faire de ces photos ?

Par **Nadine DORMOIS**, le **12/06/2018** à **08:46**

J'étais absente, ma mère de 83 ans a eu peur. Je pense que les photos ils les a transmis à d'autres clients, un autre m'a d'ailleurs appelé hier et m'a dit qu'il savait ou j'habitais.

J'ai omis de vous préciser que celui qui a filmé ma terrasse qui est au 3eme, est sorti de la résidence et m'a attendu, il m'a intercepté à mon arrivée et m'a menacé de graves représailles si le lendemain, il n'avait pas don dossier et une somme qu'il n'a jamais donnée.

Cdt